



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale des routes
Atlantique**

Nos réf. :
Vos réf. :
Affaire suivie par : Olivier VERNIEUWE
olivier.vernieuwe@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 05 57 81 65 35

Bordeaux, le - 3 DEC. 2025

La directrice

à
Monsieur Mickaël COURREGES
Président de l'ASCE 86
15 rue Arthur Ranc
CS 60539
86020 POITIERS CEDEX

Objet : Autorisation spéciale d'absence

PJ :

En réponse à votre demande du 2 décembre 2025, je vous informe que j'accorde une autorisation spéciale d'absence, aux agents DIRA du CEI de Couhé, pour qu'ils puissent accompagner leurs enfants à l'arbre de Noël qui aura lieu le :

**mercredi 17 décembre 2025 à partir de 14 h
Espace François Rabelais – 1 place Abbé bonnin
à Smarves (86240)**

Les participants devront en informer leurs responsables d'unités suffisamment tôt pour qu'ils puissent vérifier qu'aucune nécessité de service ne s'oppose à cette absence.

Par ailleurs je vous rappelle que les agents ne sont pas autorisés à utiliser les véhicules de service pour participer à cette manifestation. En effet, toute utilisation abusive des véhicules de l'administration pourrait engager la responsabilité personnelle des agents concernés.

Vous avez également invité la directrice à participer à cet événement. Étant retenue par d'autres obligations, elle ne pourra pas y assister. Je vous prie de bien vouloir l'en excuser.

Pour la directrice et par délégation,
Le secrétaire général

Sylvain DIEMER

Copie à : District et CEI concernés

Cité administrative
2 rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX cedex
Tél : 05 57 81 65 04
www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr